

Concours entre villages

Commune de Maulde – 1952

RAPPORT

I. Origine de Maulde (forme latine Malda)

Le nom de Maulde désigne dans la région de deux villages : l'un situé sur l'Escaut, près de Mortagne et l'autre qui est le nôtre. Dans les anciens documents, on retrouve Maulde sous la forme latine Molda, puis Mald, Maude ou Maulde. On lui a fait signifier : moulin, prairie, etc.

Nonobstant, on peut affirmer que la formation de notre village remonte à une très haute antiquité. Son territoire fut habité dès l'âge de la pierre par l'une ou l'autre des peuplades fixées sur le sol de Belgique. A cette époque qui ignorait complètement l'usage des métaux. Outre un certain nombre d'éclats de silex ont servi à l'habitant primitif de Maulde et qui porte la trace de son travail, des lames, une pointe de flèche, une pointe à cran, de bons types de racloirs et une belle hachette polie ont été trouvées intactes en 1893.

D'autre part, en 1894, des travaux accomplis sur le redressement de la route ont mis à découvert au lieu dit « Champ de la Motte » des restes de construction qui affectaient la forme d'une tour d'un diamètre de deux mètres et demi à trois mètres. On se trouvait là en face d'une de ces nombreuses villa-romaines ; c'était la première villa de Maulde. Avec le XI^e siècle (1056), Maulde entre dans le domaine de la certitude historique.

II. Armoiries

Aucune des grandes seigneuries qui composaient le village de Maulde ne possédait d'autres armoiries que celles de ses seigneurs. Il paraît bien certain que le seel échevinal de Maulde apposé sur un acte du 17 décembre 1719 était aux armes du seigneur de l'époque. Tous les documents héraldiques sont d'accord pour attribuer au seel échevinal les armes de la famille seigneuriale de nom même de Maulde : d'or à la bande de sable frétée d'argent.

Un Arrêté Royal du 14/02/1913 a réglé la reconnaissance ou la concession d'armoiries. L'administration de Maulde sollicita l'octroi d'un sceau communal aux armes de la famille seigneuriale du nom. Les motifs invoqués pour cette obtention furent admis par le Conseil héraldique dans sa séance du 24 juin 1925 et le 10 juillet 1925 le département du Ministère de l'Intérieur fut avis de cette décision. C'est le 14/12/1923 que fut ratifié à Bruxelles l'établissement de ces armoiries.

III. Principaux faits historiques

- 1570** le 1^{er} et 2 septembre, la cavalerie Espagnole se rendant de Tournai à Leuze, passe par Maulde.
- 1606** le 16 mars, un ouragan terrible s'abattit sur le village et renversa la flèche de l'église (construite au début du XV^e siècle par Hugues V de Maulde).
Il ne reste aucun vestige de l'église primitive de Maulde et aucun renseignement sur le caractère de l'édifice, ni même sur son emplacement exact.
- 1635-1713** le siècle de malheur – Multiples souffrances des Mauldois au cours de ces guerres interminables. Quatre Mauldois succombent durant les incursions des troupes de Louis XIV.
Pillage de l'Eglise par les troupes Irlandaises le 15 octobre 1651.
En juin 1667, la population Mauldoise vient prendre sécurité sous les murs de Tournai (à cause des incursions de Louis IV), famine et peste règnent.
Le 02 mai 1668, par le traité d'Aix-la-Chapelle, Maulde passe au pouvoir de la France.
- 1674** Escarmouche entre Français et Espagnoles sur le territoire de Maulde.
- 1676** Nombreuses mortalités de dysenterie.
- 1684** Hiver rigoureux, suivi d'une grande sécheresse. Faible récolte enlevée par les troupes.
- 1689 à 1692** Coalition de l'Europe centrale contre Louis XIV. Nombreuses réquisitions.
- 1707** Guerre de succession d'Espagne : nombreuses réquisitions.
- 1712** 15 avril, nouvelle occupation des troupes.
- 1739 à 1744** Construction de la grande route d'Ath-Leuze-Tournai.
Ce fut le début de la décadence de notre village.
- 1745** Bataille de Fontenoy : occupation des troupes et impositions extraordinaires.

Tempêtes

Le 22 juillet 1779, le 13 février 1781 et le 13/07/1781, de violents ouragans s'abattent sur le village. Du premier ouragan, 130 arbres de haute futaie furent abattus, le moulin à vent du château fut arraché, la grange de ferme fut renversée ainsi que les étables et le mur d'enceinte.

Chemin de fer

Ce fut un grand événement pour Maulde de posséder une station. Il faudra toujours regretter pour notre village que des influences locales soient parvenues à éloigner la voie du centre, comme le vouait le tracé primitif.

La grande guerre 1914-1918

- Maulde est occupé à partir du 29 septembre 1914.
- 1^{er} octobre 1916 : Régime des étapes. Fermeture des brasseries, boulangeries et boucheries. Interdiction de la vente du bétail, du laitage et des œufs.
- L'Autorité occupante plaça 291 réfugiés français.
- 12 février 1918 : Cantonnement de 30 prisonniers anglais.
- Du 02 au 20 octobre : Arrivée de colonnes d'évacués.
- Le 27 octobre : Evacuation des Mauldois.
- Le 09 novembre : Départ définitif des Allemands.
- 10 juillet 1921 : Inauguration du monument de la guerre.

CURIOSITÉS DU VILLAGE

I. Son église

Dans sa partie principale, elle est de transition romano-ogivale. Elle a conservé ce caractère, malgré les transformations et remaniements qu'on lui a fait subir au cours des siècles.

La tour haute de 16m40 est surmontée d'une flèche élancée à forme de pyramide octogonale haute de 14m25. Tour et flèche offrent le type de l'architecture de la fin du XIV^{ème} siècle.

Le chœur avec 2 colonnes monocylindriques romaines.

Le membre d'architecture le plus caractéristique de l'église est le chapiteau scaldisien en forme de corbeille évasée et surmontée d'un tailloir polygonal qui surplombe les grosses colonnes monocylindriques romanes.

L'église est toujours entourée de son vieux cimetière, où l'inhumation a été suspendue dès la construction d'un nouveau cimetière en 1939-1940. Celui-ci est de forme rectangulaire, avec allées et divisions régulières bien entretenues. Il est relié à son précédent par un bon sentier.

Son entrée, sur terrain quelque peu surélevé de la route.

L'imposante croix du nouveau cimetière, à l'ombre du clocher.

II. Chapelles

Maulde compte actuellement 18 chapelles et 2 calvaires (de la Fontaine et du Carlier). Ces chapelles et calvaires bien entretenues, sont visités chaque année aux rogations.

III. Châteaux

a. Château Cossée de Maulde

Le donjon seigneurial du XIIème siècle (partie la plus intéressante du château actuel).

Le château adjoint à ce donjon fût construit en 1735. Jusque-là, nos Seigneurs n'avaient eu d'autre demeure que cette grosse tour, environnée d'étangs et de fossés, avec une simple annexe domestique.

La court ou ferme fut réédifiée près de la demeure seigneuriale, avec laquelle un pont-levis la mettait en communication.

Le château du XVIIIème siècle était entouré de fossés aujourd'hui comblés ; un pont-levis donnait communication avec la grande allée terminée par les beaux piliers de l'époque qui subsistent encore.

Plus tôt, le château seigneurial fut bâti sur une motte au XIème siècle. Maulde a une bonne fortune d'avoir conservé la motte du château-fort de cette époque. Les fossés qui entouraient le donjon et la ferme du château sont à peine comblés.

b. Château de Mansart

Ce château féodal était construit sur une motte et entouré de fosses. Actuellement, cette motte reste encore visible.

Le château actuel fut élevé en 1873 par le Baron del Fosse et d'Espierres.

c. Château de Froidmenteau

Du temps de la Seigneurie de Froidmenteau, le château se trouvait sur une motte entourée d'eau, basse-cour, maison de cense et édifices, vivier, jardin, potager, verger, prés, pâturages, aulnois et terre labourables.

Ce château appartient actuellement, à Monsieur Jules Plaquet.

Vieilles annexes du château de Froidmenteau.

IV. Vieilles fermes

1. Ferme du Breucq

Le Breucq était un fief de la seigneurie de Maulde, avec château construit sur motte entouré de larges fossés, granges, étables, cour et jardin.

Cet ancien château du Breucq est encore aujourd'hui une habitation de ferme, mais la ceinture d'eau de ses bas-fossés lui a conservé une apparence moyenâgeuse.

2. Ferme de Rassoncamps

Qui porte le nom de la famille noble qui possédait le fief au 14^{ème} siècle (Gérard de Rassoncamps).

Rassoncamps était un fief ample comprenant maison de cense, jardin, prés et terres à labour d'une contenance de 28 bonniers.

3. Ferme du Bruauvent (la Bruyère au vent)

Un dénombrement de ce fief servi au seigneur de Maulde en 1516, dit qu'il contient en grandeur 16 bonniers environ.

4. Ferme de la Motte (vue du Hameau de Grand-Mazures)

Le fief de la Motte (après période Franque) consistait en une maison, granges, édifices, jardin, fossés autour de la basse-cour.

Cette ferme est actuellement occupée par Mr Paul Dujardin.

CURIOSITÉS TOPOGRAPHIQUES

De la station du chemin de fer (Barry-Maulde) Altitude : 57 m 04, le pavé monte jusque la chapelle St Roels à 80 m – nous conduit à Goudin (60 m) à l'église (64 m) au pré de la Motte (55 m) à Grand-Masures (83 m) puis aux Monts de Maulde à 102 m d'altitude.

Des Monts, la vue embrasse à la fois de vastes campagnes couvertes de moissons, de prairies bordées de saules où paissent de tranquilles troupeaux.

Au second plan, la bourgade et le vieux clocher dont la flèche atteint à peine l'altitude où l'on se trouve, puis, de ci, de là, des fermes éparses, des hameaux séparés par des bosquets et des vallons cultivés ; au-delà des villages et un vaste horizon.

A l'autre extrémité du plateau, entre les bois du Fayt et de l'Houpe, un spectacle non moins attrayant s'offre aux regards. Une abrupte dépression de la montagne commence. 50 mètres plus bas une délicieuse vallée, avec des chauminés et des coquettes métairies qui va se perdre dans la plaine de Tournai.

Diverticulum Romain qui reliait Tournai à La Hamaide (sur la chaussée romaine de Bavay à Gand).

COUTUMES ET FESTIVITÉS LOCALES, RELIGIEUSES ET PROFANES

Coutumes religieuses

1. Chaque premier dimanche du mois, les paroissiens assistent à une procession qui se déroule autour de l'église à l'issue de la grand-messe.
2. Trois processions annuelles :
 - la 1^{ère} dite 'Petite procession » a lieu le jour de l'Ascension.
 - La seconde dite « grande procession » se déroule le jour de la fête du Saint Sacrement.
 - La troisième a lieu le 15 août.

Fêtes Profanes

1. La petite kermesse : le dimanche qui suit l'Ascension.
2. La grande kermesse : le 1^{er} dimanche de juillet.
3. La kermesse du hameau de Grand-Mazures : le 1^{er} dimanche d'août.
4. La kermesse du hameau des Petits-Bois : le 15 août.
5. La kermesse Saint-Thomas ou kermesse d'hiver : le dimanche le plus proche de la fête de St-Thomas.

SOCIÉTÉS

1. Archers de Saint Thomas

Cette société fut établie par les Seigneurs de Maulde.

Les archers assistaient en corps, enseignes déployés, fifres et tambours en tête, à la messe solennelle et à la procession de la Dédicace. Le jour de la Saint-Jean-Baptiste et le lendemain ainsi qu'au jour de Saint-Thomas, à une messe pour tous les confrères. Cette confrérie qui avait son berceau à la Vieille Place disparut sous la Révolution. Elle se reconstitua en 1802 comme société de tir à la perche.

Cette société de loin séculaire subsiste toujours et c'est à ses membres qu'est réservé l'honneur de porter aux processions, la statue de la paroisse.

2. Archers de Sainte-Barbe

Société fondée en 1537 par le seigneur de Froidmanteau. Le tir à oiselet avait lieu le lundi de la Pentecôte.

Comme les archers de St-Thomas, les membres assistaient en corps, arc et flèches en mains, à la procession de la Dédicace.

En plus, tous les 15 jours, le mercredi, la confrérie faisait chanter une messe à l'honneur de Madame Sainte-Barbe à l'église de Maulde.

Malgré les efforts, la confrérie ne fut plus en mesure de faire face aux lourdes charges religieuses prévues par son règlement. Elle disparut avec la Révolution.

3. Fanfare Royale Sainte-Cécile

Dans le but de rehausser les cérémonies civiles et religieuses, les fils des premières familles de Maulde formèrent en 1834, une Société de Musique.

Cette fanfare de loin séculaire rehausse toujours de sa présence nos fêtes tant civiles que religieuses. Elle est présidée aujourd'hui par Monsieur le Bourgmestre Jean-Baptiste Richart.

4. Fanfare Saint-Thomas

En 1923, des jeunes gens voulant garder leur indépendance, quittèrent la Société « Sainte-Cécile » et formèrent les Fanfares de « Saint-Thomas ». elle participe également à toutes nos fêtes civiles et religieuses.

5. Sapeurs-pompiers

Ce corps de volontaires pompiers communaux fut reconnu par décision du Conseil communal le 16/02/1899.

C'est lui qui depuis lors tient à faire la garde d'honneur du Saint-Sacrement dans nos processions. Les pompiers ont rendus d'éminents services notamment le 10 août 1913 lorsque la foudre mit le feu à la flèche de notre église.

Actuellement, cette société est réduite à 5 ou 6 membres (vieux).

6. La Chorale Saint-Thomas

Cette société a uniquement pour but de solenniser les fêtes de Pâques, Pentecôte, Toussaint et Noël en interprétant des messes à 2 voix. Chaque dimanche, les membres assistent à la messe au Jubé, au côté du clerc.

Elle interprète des cantiques sur tout le parcours des processions. Chaque année, une messe à laquelle les membres sont invités est célébrée à la mémoire des chantres défunts.

7. Marché et Foires

Néant.

MÉTIERS ET INDUSTRIES

Le village est essentiellement agricole. Autrefois, la plupart des habitants était employée dans les fermes. Actuellement, ceux-ci sont attirés dans les Usines de Leuze, Gaurain et Tournai. Le village possède sa sucrerie de Barry-Maulde. La Laiterie installée un peu avant guerre (1940-1945) a dû fermer ses portes dès la cessation des hostilités.

Pour alimenter l'instruction de nos jeunes fermières, le Couvent de Maulde a créé une école ménagère, bien fréquentée.

A. Renseignements d'ordre général :

Situation :

Superficie de la commune : 878 hectares, dont bâtie : 12 hectares

Non bâtie : 856 hectares

Nombre des hameaux :

14 hameaux dénombrés : Hameau de Mansart, de Froidmenteau, Brigaude, Caumont, Petits-Bois, La Fontaine, Vieille Place, Place, Grand-Mazures, Sainte-Barbe, Altière, Diéffières, Château/Moulin et Pédart.

Voirie communale :

La voirie de la commune se répartit comme suit :

- | | | | |
|---|---|-----------------|------------------|
| - | de grande communication (subsidée par l'Etat et Province) | | |
| | Leuze à Melles | 2 km 519 | |
| | Callenelle/Maulde | <u>4 km 609</u> | 7 km 126 |
| - | Intérêt commun | | |
| | Frasnes/Pétrieux | 148 m | |
| | Béclers/Houtaing | <u>2.619 m</u> | 2 km 767 |
| - | Petite vicinalité | | |
| | Pavé | 4.050 m | |
| | Espierres | 6.120 m | |
| | Naturel | <u>1.560 m</u> | 11 km 730 |

Entretien-Total : 20 km 073

Sinistres subis au cours des guerres 1914-1918 à 1940-1945

1914-1918 : Pose de mines, par l'ennemi, aux divers croisements de chemin. Eclatements en 5 endroits. 4 maisons d'habitation et 1 calvaire complètement anéantie.

1940-1945 : Pas de sinistre subi.

Démographie :

Population de la commune en	1823 :	1356 habitants
	1900 :	1136 habitants
	1920 :	1013 habitants
	1922 :	987 habitants
	1924 :	970 habitants
	1930 :	912 habitants
	1947 :	902 habitants
	1950 :	898 habitants
	1951 :	881 habitants

Commune essentiellement agricole, qui d'année en année, nécessite de moins en moins d'ouvriers par suite de la mécanisation.

Exode vers l'industrie.

Personnes âgées de plus de 65 ans : 17 %

Personnes âgées de 20 ans et moins : 28 %

Ménages n'ayant pas d'enfant :	26
Possédant 1 enfant :	46
2 enfants :	40
3 enfants :	22
4 enfants :	7
5 enfants :	3
7 enfants :	1
8 enfants :	1
11 enfants :	1

Répartition professionnelle :

Cultivateurs : 55 - Ouvriers d'usine : 41 - Hommes de métier : 20 - Commerçants : 14
Ouvriers agricoles : 12 - Ouvriers chemin de fer : 11 - Ouvriers mineur : 2 - Divers : 10.

Finances :

La situation financière de la commune s'est sensiblement améliorée après la création du fonds des communes.

Budget de la commune pour l'exercice 1951

<u>Recettes</u>	<u>1.432.355</u>	<u>Dépenses</u>	<u>1.481.268</u>
Patrimoine communal et redevance	25.677	Patrimoine communal	15.200
Participation dans le Fonds des communes et impositions générales	338.151	Administration générale	152.820
Régies et services assimilés	63.161	Police, sureté, service pompiers	43.427
Assistance publique et prév. Sociale	35.600	Assistance publique et prév. Sociale	47.000
Hygiène et salubrité publique	1.000	Hygiène et salubrité publique	17.050
Voirie et travaux publics	70.609	Voirie et travaux publics	367.600
Enseignement	257.100	Culte	15.204
Pensions	6.316	Enseignement	299.240
Dettes	47.470	Beaux arts, éduc. Popul., loisirs	6.500
		Pensions et charges sociales	35.670
		Dette	433.756
		Transfert	36.745
Solde exercices antérieurs	437.271	Solde exercices antérieurs	11.056

Excédent : 1.087 frs

Additionnels : 400.

Valeur d'un additionnel : 366,66

Ecoles

Population scolaire :

Au village garçons-moy. 25 élèves
 École gardien 30 élèves
 Ecole mixte 1^{er} degré 20 élèves
 Ecole 2^{ème} degré et 3^{ème} degré 18 élèves
Total : 93 élèves

Dans d'autres localités filles : néant
 Garçons : moy 4, de 12 à 14 ans, ayant terminé l'école primaire.

Importance du personnel :

- 1910 : 1 instituteur
 1 institutrice gardienne (religieuse)
 1 institutrice 1^{er} degré-mixte (civile)
 1 institutrice 2^{ème} et 3^{ème} degré-filles (civile)
- 1951 : 1 instituteur
 1 institutrice gardienne (civile)
 1 institutrice 1^{er} degré- (civile)
 1 institutrice 2^{ème} et 3^{ème} degré- (religieuse)

2. Pour améliorer les conditions de logement :

Pas de lotissement de terrains communaux.

On construit plus qu'avant guerre.

Il serait souhaitable que quelques taudis encore existants soient démolis.

Un progrès très satisfaisant est réalisé dans l'équipement ménager surtout.

Plutôt augmentation de propriétaire d'immeubles (primes à la construction).

Les maisons sont agréablement fleuries.

Voirie :

- ° Un projet pour l'amélioration d'un chemin important et place publique, par un revêtement d'une chaussée en béton, est soumis à l'approbation de l'Autorité Supérieure depuis septembre 1949. Aucune suite définitive n'a pu être acquise jusqu'ici. Coût selon devis : 6.436.400 francs.
- ° L'amélioration de la Place communale, comprise déjà dans le projet préindiqué est devenue d'extrême urgence. Un nouveau projet y relatif est à présent entre les mains du service provincial compétent, pour approbation. Coût estimatif : 154.220 francs.
- ° Éclairage publique : commune très étendue – Néant jusqu'ici.
- ° Tout le village (habitations) est électrifié. Prix du courant 3,41 francs.
- ° Pas de distribution d'eau : projet à l'étude et en voie d'exécution.
- ° Les fumiers ont tendance à disparaître du devant des habitations.
- ° Pas de service de nettoyage spécial de la voirie et de transport d'immondices.
- ° Téléphone : 27 postes rattachés à Havinnes - 11 postes à Leuze - Télégraphe et postes : Station et Poste à Barry.

Les organisations sportives se limitent à une Société de jeu de balle, subsidiée par la commune.

Un cinéma, une Société de théâtre, 2 sociétés de musique et une Chorale religieuse existent dans la commune et ne reçoivent aucun subside.

Pas de consultation de nourrissons.

Au point de vue secours en cas d'incendie, la commune est affiliée au Corps des sapeurs Pompiers de la ville de Leuze.

Les locaux communaux sont en très bon état. Ils forment un ensemble avec les Locaux Scolaires, lesquels datent de 1925.

Cimetière construit en 1939-1940.

L'église a été restaurée récemment.

Un projet de construction d'un préau et local à vélos ainsi qu'un aménagement de la cour de l'école primaire des garçons est soumis à l'approbation de l'Autorité Supérieure.

3. Pour préparer les enfants du village à un métier :

Il n'y a pas augmentation du nombre d'élèves fréquentant les écoles en dehors du village. Toutefois, après leur école primaire, les élèves qui ont acquis leur diplôme de fin d'études primaires fréquentent en plus grand nombre qu'autrefois, soit l'école moyenne de Leuze, soit le Collège épiscopal à Leuze (agricole). Enfin, d'autres s'étendent aussi à l'école professionnelle de Don Bosco à Tournai.

La plupart des jeunes filles ayant terminé leurs primaires fréquentent le Couvent de Saint-François de Sales à Maulde pour y faire leur école ménagère.

L'unique moyen de transport est le vélo jusque Leuze ou la gare de Barry-Maulde.

Les enfants ayant terminé les primaires et ne faisant pas d'études moyennes, rentrent pour la plupart dans un corps de métier. On en voit beaucoup moins qui prennent emploi dans une ferme.

Les cours agricoles ou post-scolaires agricoles ne se donnent pas pour les garçons. Ces cours pourraient être donnés, l'instituteur communal possédant son diplôme.

Pour les filles, existe la réputée Ecole ménagère des Sœurs de Saint-François de Sales à Maulde.

C. Progrès d'ordre moral réalisés dans la commune depuis 1900.

Mesures prises ou qui pourraient être prises par le pouvoir public et par l'initiative privée :

1° Pour l'éducation familiale

Un délégué communal s'occupe des Familles nombreuses. Il serait souhaitable qu'il fut établi un Cercle de Ménagères Rurales.

La commune n'accorde pas, jusqu'ici, de prime aux naissances et aux mariages.

Le Personnel enseignant souhaite la collaboration des parents à l'enseignement primaire. Cette collaboration est réalisée au moyen de bulletins scolaires, visites du personnel enseignant chez les parents - Expositions de travaux de fin d'année au Couvent local - la Fête des mères.

Il existe une salle de danse et un cinéma où les films sont très bien choisis.

La plupart des gens de Maulde passent leurs congés payés aux travaux de ferme et jardinage ainsi qu'aux aménagements de leur maison. Peu consacrent leurs congés payés à des voyages. Malgré tout, chaque année, 2 gros autocars emportent une bonne partie de

la population vers des sites inconnus. Ces voyages ouvrent l'horizon de beaucoup de jeunes gens n'ayant terminés que leurs études primaires.

2° Pour la formation de la jeunesse :

Aucune association de jeunesse n'existe dans la commune, à part la Ligue Eucharistique créée dernièrement par Mr le Curé.

Les vacances pour la jeunesse sont organisées par les Sociétés Mutuelles.

Le développement des valeurs morales est en croissance.

L'esprit d'entraide existe, au village surtout.

L'éducation civique se fait à l'école primaire.

Bonne surveillance des salles de bals. La majorité des films de cinéma admet les enfants. Ceux-ci sont d'ailleurs fréquentés par le Couvent local des Religieuses.

Bibliothèque :

Nombre de livres : en 1952 : 1.333

Nombre de lecteurs : 1.590 livres ont été lus en 1950 par 90 lecteurs.

Livres ayant la préférence : Les romans historiques

Encouragements à se fixer au village :

Aucune maison ne reste inhabitée. Elles sont mêmes retenues à l'avance.

Mesures pour choisir les instituteurs :

Nos instituteurs sont choisis dans la commune, parmi les meilleures provenances morales.

Fait à Maulde, le 04 septembre 1952.

Le Bourgmestre (Responsable),
J-B. Richart

Le secrétaire communal,
Eugène Tourneux

Le personnel enseignant,
Sylva Westrade, instituteur communal